

TARIFS 2022-2023

ADHESION : 22€

Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'ASPRA
et à remettre lors de l'AG

ou à adresser à Nicole BERGEY, 1255, route du Niveau, 73240 AVRESSIEUX

L'adhésion doit être accompagnée de la fiche d'inscription pour les nouveaux adhérents et du certificat médical (valable 3 ans).

Ces documents peuvent être télécharger à partir du site dans la rubrique 'Adhésion'

CO-VOITURAGE :

- Le calcul se fait sur la moitié du trajet, (trajet aller) sur la base de 4 personnes par voiture.
- 0,15€ du km (à partir du 1/03/2022),
- plus les éventuels frais d'autoroute (tarif divisé par 4)
- La méthode de calcul est la suivante :

Coût par personne = (nombre de kms du trajet aller *0,15)+ (frais autoroute/4).